

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 25 novembre 2024 - 1,50 €

N° 111

Perspectives

Sans tomber dans un pessimisme outrancier, il faut bien constater que la France s'enfonce dans l'insécurité. On ne se trouve pas ici en présence d'un sentiment développé à partir de quelques faits divers ou d'une impression résultant de la conjonction momentanée de plusieurs problèmes. Il s'agit d'une simple observation que chacun effectue autour de lui, renforcée par l'accumulation de tout ce que rapportent les médias : si on peut légitimement se méfier de l'effet loupe qui grossit et élargit, force est de reconnaître que les fake news ne sont pas légion dans ce domaine. Vols d'envergure de plus en plus nombreux en pleine journée, agressions à l'école comme à la ville et meurtres touchant et commis par tous les âges s'ajoutent à un vocabulaire de plus en plus violent, de l'Assemblée nationale aux transports en commun, vers lesquels on organise des couloirs de sécurité ou dont on suspend certains trajets. Tout cela devrait d'ailleurs se ressentir dans les statistiques touristiques, après l'euphorie des Jeux olympiques et paralympiques.

La politique, elle, patine. Le Premier ministre, difficilement désigné il y a moins de trois mois par un président désemparé par sa propre conduite et l'élection d'une Chambre coupée en trois ou quatre blocs, s'efforce de gouver-

ner avec prudence et détermination, peu d'élus partageant en fait son souci de redresser le pays. Pourtant, le rapport de la commission d'enquête sénatoriale sur le déficit des finances publiques menée par le républicain Jean-François Husson et le socialiste Claude Raynal a confirmé leur caractère désastreux et les responsabilités des deux anciens Premiers ministres Elisabeth Borne et Gabriel Attal, tout comme de l'ancien ministre des Fi-

nances Bruno Lemaire – en attendant de remonter plus haut. Dans l'immédiat, on se demande si le vote du budget 2025 s'effectuera grâce au 49-3, tandis que le Rassemblement national agite la menace d'une motion de censure.

Le gouvernement, où certains jouent leur propre partition, semble paralysé, d'autant que la CGT relance ses grandes grèves autour de Noël et que les agriculteurs demandent qu'on s'occupe vraiment

d'eux, tandis que les collectivités locales affirment ne plus pouvoir être pressurées, sous peine de ne plus assurer aides sociales



SOMMAIRE

P. 1 : Perspectives. P. 2 : Crise agricole. – Bénévolut. P. 3. Noël. – Lectures. P. 4 : Télévision. – Addictions P. 5 : L'après-Barkhane. P. 6 : Diplomatie. P. 7 : Offenbach et les trois empereurs.

■ **Commerce** : Le discount Gifi, 600 magasins en France, 100 à l'étranger, 6 500 salariés, 1,3 milliard de chiffre d'affaires, a été mis en vente le 18 novembre par Philippe Ginetet son fondateur (en 1981), sous l'égide du tribunal de commerce de Toulouse. Six candidats à sa reprise auraient fait des offres, dont le groupe familial Zouari. La chaîne semble avoir des difficultés à faire face à la concurrence du soldeur d'origine hollandaise Action (en France depuis 2012) et a rencontré de graves difficultés d'ordre informatique.

■ **Consommation** : Le magazine *60 millions de consommateurs*, qui publie depuis les années 1970 des essais comparatifs réalisés par l'Institut national de la consommation (54 salariés), et qui revendique 76 000 abonnés à ses formules papier et numérique, a cumulé de lourdes pertes depuis longtemps. Le projet de le vendre à un éditeur privé ou au secteur associatif remonte au moins à 2011. Des associations de consommateurs, dont UFC-Que choisir, qui édite une revue concurrente beaucoup mieux diffusée, ont fait part de leur intérêt. 2025 sera-t-elle l'année de la cession pour cause d'économies sur le Budget de l'État ?

■ **Électricité** : Le président d'EDF, Luc Rémont, a, le 22 novembre au Ricanto en Corse, posé la première pierre d'une centrale électrique au colza qui, lors de son entrée en fonction prévue en 2027, aura une empreinte carbone inférieure de deux tiers à la centrale actuelle au fuel.

et services au public. Peut-être pourrait-on augmenter la TVA tout en compensant les hausses d'impôts avec divers allègements, tout en s'attaquant aux niches fiscales, peu populaires chez le contribuable moyen ? Mais l'essentiel, dont les Français ne sont pas véritablement conscients, réside dans les inévitables économies budgétaires. Or, diminuer les embauches dans les différentes fonctions publiques – alors que les hôpitaux fonctionnent plus qu'à flux tendus et que les forces de police doivent être renforcées – sera socialement difficile à mener. Reste le recours à l'intelligence artificielle et même, en le réorganisant, au télétravail. Cela pourrait favoriser les week-ends de trois jours, mais produirait-il de la richesse ?

Gabriel Delacour

Crise agricole

À quelques semaines de l'élection des nouvelles chambres d'agriculture, la mobilisation des agriculteurs face aux difficultés économiques rencontrées par la profession est révélatrice des divergences existant entre les différents syndicats et principalement entre les deux plus puissants, la FNSEA et la Coordination rurale (CR), malgré un commun rejet du projet de traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur.

Se sentant pousser des ailes, la Coordination rurale présidée par Véronique Floc'h, assume son statut d'agitatrice d'idées, invitant le philosophe Michel Onfray à son congrès

de Poitiers, tout en s'autorisant des démonstrations de force devant certaines préfectures, par exemple dans son bastion du Lot-et-Garonne. De quoi s'attirer des critiques de la FNSEA et du président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, Sébastien Windsor. Pour autant, la présidente de la CR est une syndicaliste responsable qui sait tenir ses troupes : les « violences » sont restées très symboliques et il faut s'en féliciter.

Plutôt que le bras de fer avec les autorités, la FNSEA préfère sensibiliser et informer les Français de la gravité de la situation, quitte à se voir reprocher sa tradition de cogestion des affaires agricoles et agroalimentaires avec les gouvernements successifs. Quitte aussi à devoir assumer son positionnement pro-européen, là où la CR s'est toujours voulue souverainiste depuis sa fondation en 1991. Le président de la FNSEA, Arnaud Rousseau, par ailleurs dirigeant du puissant groupe agroindustriel Avril (marques Puget, Lesieur...) s'est en tout cas retrouvé dans un face-à-face tendu le 22 novembre avec l'organisation rivale à Agen. Cette tension très palpable entre syndicats pourrait se poursuivre jusqu'aux scrutins professionnels de janvier.

Jérôme Besnard

Bénévolat

Plus de 110 000 bénévoles. Plus de 7 000 points de collecte. La Collecte nationale du dernier week-end de novembre devrait donner de bons résultats. L'an dernier, 10 121 tonnes

de denrées alimentaires avaient été réunies puis redistribuées, département par département, à 2,4 millions de personnes grâce à 6 000 associations et épiceries sociales partenaires. De leur côté, les Restaurants du Cœur mobilisaient en 2023 70 000 bénévoles qui ont servi 170 millions de repas à 1,3 million de personnes.

Sur les 21 millions de participations bénévoles comptabilisées dans notre pays en 2018, 17 % étaient consacrées à des actions caritatives. Cela signifie d'abord que l'individualisme ne règne pas en France. Cela signifie surtout que "l'État-providence" s'appuie sur une vaste administration bénévole de la misère formée par de grandes ou de petites associations caritatives. Sans elles, la misère serait beaucoup plus visible et meurtrière.

S'il faut se réjouir de la participation de très nombreux citoyens à la solidarité – et les rejoindre –, on doit s'interroger sur l'attitude des pouvoirs publics, trop heureux d'utiliser massivement du travail gratuit pour réparer les dégâts qui résultent de lois et de règlements de plus en plus restrictifs. C'est là un calcul froid, voire cynique, qui produit des résultats de plus en plus insatisfaisants.

La précarité progresse plus vite que l'aide caritative et le mouvement n'est pas près de s'inverser. Dans le Portrait social de la France qu'il publie chaque année, l'Institut national de la statistique montre que ce sont les ménages les plus modestes qui ont le plus souffert de l'inflation et de la fin des mesures exceptionnelles de soutien au

pouvoir d'achat : indemnité inflation, bonus du chèque énergie, prime exceptionnelle de rentrée... Au total, 19 millions de ménages ont subi une baisse de revenu.

L'an prochain, il faudra encore plus de bénévoles pour distribuer toujours plus d'aide alimentaire.

Claudine Uzerche

Noël

Les premiers sapins de Noël sont déjà dressés au cœur des villes. Les rues se parent de décorations toutes plus scintillantes. Et comme la neige a fait son apparition sur le territoire, le spectacle est prêt pour la période de Noël. Il en va de même à l'avant des devantures et des maisons.

Et chacun de rivaliser pour offrir à l'œil un vrai spectacle enchanteur. À l'intérieur, l'y a bien entendu le sapin de Noël, qu'il soit fraîchement coupé dans la forêt, acheté au coin de la rue ou déplié comme un mât télescopique. Guirlandes et boules agrémentent l'arbre magique et non loin bien souvent on trouve la crèche chez les catholiques. Quant à la maîtresse de maison, elle imagine déjà ce que seront les tables des fêtes du réveillon de Noël à la nuit de la Saint Sylvestre. Tous les styles sont imaginables en accord bien souvent avec la décoration dans la maison et la vaisselle.

Mais ce qui est le plus étonnant, c'est le festival de lampes de toutes les couleurs qui entourent les maisons et les jardins. Une large débauche d'éclairage.

Même s'il est recommandé de limiter l'éclairage des rues et routes, les municipalités ne sont pas en reste



PRIX FNAC

La part d'ombre en nous

Bienvenue à Mercy, dans l'Amérique profonde. Une bourgade où la vie s'écoule si tranquillement que les habitants ont élu une femme shérif. Ici pas besoin de gros bras pour faire régner l'ordre. Tout va pour le mieux jusqu'à ce jour de printemps où Leonora, dix-sept ans, est assassinée et son corps jeté dans la rivière. Pour résoudre l'enquête policière, Marie Vingtras a choisi quatre personnages, chacun intervenant à une saison de l'année. L'un après l'autre, ils décortiquent un quotidien somnolent que rongent la jalousie et la rancœur accumulées au fil des ans. Des non-dits qui ont conduit au drame, car rien n'arrive par hasard.

« Les âmes féroces », Marie Vingtras, éditions de l'Olivier, 272 p., 21,50 €.

ROMAN

Le grand départ

Bientôt Arthur, cinq ans, ne verra plus sa maman. Elle va partir en mission secrète sur Uranus, une planète dotée de vingt-sept lunes, d'arbres-cerfs d'où pendent des grelots et d'autres merveilles. Le soir,



avant de se coucher, elle lui explique son futur rôle, elle devra notamment dessiner les étoiles. Le garçon pose des questions, veut tout savoir. Puis vient le jour du départ. Mélissa Da Costa interroge : peut-on mentir par amour ? Comment supporter la vérité ?

« La faiseuse d'étoiles », Mélissa Da Costa, Albin Michel, 240 p., 17,90 €.

BEAU LIVRE

Autour de la viande

L'école Ferrandi de Paris forme l'élite de la gastronomie et de l'hôtellerie françaises, alliant tradition et innovation comme en témoigne ce beau livre consacré à l'art de préparer la viande. L'ouvrage, grand format et illustré de photos en couleurs, se compose de deux parties. L'une présente les bons gestes pour préparer un carré de porc, habiller une volaille... L'autre donne soixante-dix recettes des plats qui font la renommée de la maison : gras double aux agrumes, selle d'agneau au farcié et pommes fondantes... Pour se faire plaisir ou ravir ses invités.

« Viandes », Ferrandi Paris, Flammarion, 304 p., 35 €.

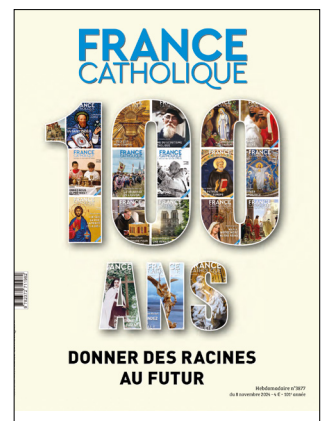


REVUE

Les 100 ans de France Catholique

Rares sont les journaux qui perdurent grâce à la fidélité de leurs lecteurs et de leurs abonnés. Fondé en 1924 par le général de Castelnau, héros de la Grande Guerre, le magazine *France Catholique* a traversé un siècle d'événements en offrant aux chrétiens les moyens intellectuels de vivre leur foi et en leur donnant des repères dans un monde en perpétuelle mutation. De belles signatures (Jean Guittou, Jean de Fabrigues, Pierre Emmanuel, Gérard Leclerc...) ont jalonné ce long parcours. L'aventure continue.

France Catholique, hebdomadaire, 1,50 €. Sur abonnement. 21 rue de Varize 75016 Paris.



■ **Célébrations :** Le président Macron a annoncé le 23 octobre que les cendres de l'historien et résistant Marc Bloch, fusillé par les Allemands en juin 1944, seront déposées prochainement au Panthéon.

■ **Patrimoine :** Le chef-d'œuvre d'art sacré de Joseph Chaumet « Via Vitae » (1903) en or, ivoire, émeraudes et marbre, a été partiellement détruit et volé par des braqueurs à moto le 21 novembre en plein jour, au musée du Hiéron à Paray-le-Monial. Sa valeur était estimée entre 5 et 7 millions d'euros.

■ **Municipale :** Le 24 novembre, le candidat du Rassemblement National Christophe Gonzalez a remporté, avec 38 % des voix, l'élection municipale à Rognac (ville de 12 500 habitants dans les Bouches-du-Rhône) dont une grande partie du conseil municipal avait démissionné sur fond de mauvaise gestion.

en décorant leurs villes et villages, en veillant bien entendu à tout éteindre aux alentours de minuit. Bien entendu le fameux sapin décoré demeure le point d'attraction dans des villes comme Strasbourg ou Nancy qui rivalisent dans la taille et la hauteur.

Cette période de fête ne fait pas oublier les conflits sur la planète, mais cela demeure un temps de festivités colorées qui redonnent un peu de baume au cœur. Bientôt arriveront les chalets de Noël qui se développent dans toute la France.

Philippe Buron Pilâtre

Télévision

On sait que le gendarme de l'audiovisuel, l'Arcom, a annoncé le 24 juillet que les sociétés C8, NRJ 12 et Le Média n'avaient pas été retenues dans la présélection des chaînes de télévision autorisées à émettre à partir du 1er mars 2025. Passons sur le pouvoir de police dévolu à une administration et n'oublions pas que leurs orientations sont réputées déplaire au petit monde qui veut contrôler les médias. Sans négliger l'incertitude régnante, avec notamment des émissions fort populaires et des centaines d'emplois en jeu, il faut s'interroger sur la décision du Conseil d'État en date du 22 novembre.

Celui-ci a en effet développé l'argumentation selon laquelle « *les demandes de C8, NRJ12 et Le Média, qui souhaitent faire annuler la liste des candidats présélectionnés pour l'attribution des fréquences TNT, sont prématurées* ». Les chaînes s'étaient adressées à lui pour contester les choix de l'Arcom, mais le Conseil d'État considère qu'il ne s'agit que d'« *une liste de présélection : elle ne vaut ni attribution pour les candidats qui y figurent, ni rejet définitif pour les autres* » ; il faut donc attendre les décisions finales de l'Arcom en décembre – soit deux mois avant le renouvellement. C'est alors que celles-ci « *pourront être contestées devant le Conseil d'État, y compris en urgence* ».

Malgré la présentation généralement donnée de cette décision insistant sur l'irrecevabilité des recours, il faut constater que, en fait, rien n'est joué. De là à dire que le Conseil d'État

tiendrait compte de ce que représente notamment Cyril Hanouna, s'appuyant sur une pétition de plus de 830 000 signatures, il faut rester prudent : peut-être n'y a-t-il là qu'un rideau de fumée. Il n'empêche que la haute juridiction administrative a clairement voulu montrer que rien n'était joué et que les procédures mises en œuvre par l'Arcom ne relèvent pas de la loi et que le « *choix définitif ne peut intervenir qu'à l'issue de la négociation de la convention qui doit accompagner l'autorisation d'émettre* ».

Précy

Addictions

À l'occasion de la neuvième opération « mois sans tabac », qui a lieu chaque mois de novembre, la ministre de la Santé Geneviève Darrieussecq a déclaré, le 29 octobre dans Le Parisien, qu'elle allait faire interdire les sachets de nicotines à sucer. Ceux-ci rencontrent un grand succès chez les personnes souhaitant arrêter de fumer, mais surtout chez de très jeunes gens qui en font une consommation excessive et dangereuse pour leur santé.

On ne sait pas jusqu'à quel point ces sachets ont été efficaces dans la diminution des ventes de cigarettes, ni s'ils sont plus ou moins dangereux que les vapoteuses où les consommateurs dosent leur taux de nicotine voire ajoutent du CBD (cannabidiol, dérivé du chanvre). Le baromètre de santé publique pavoise avec des chiffres de tabagisme à la baisse, mais il se fonde uniquement sur des déclarations invérifiables et a du mal à estimer les

transferts de consommation vers d'autres produits que la cigarette.

Ce qui est certain, c'est que les recettes fiscales sur les tabacs vendus dans le réseau très contrôlé des buralistes vont baisser de 400 millions d'euros en cette année 2024, mauvaise surprise pour le budget de l'État.

Mais on est incapable de dire ce que représentent les achats légaux de tabac hors frontière, et encore moins les ventes de tabac (qui n'en a parfois que le nom) de contrebande et contrefaçon. Les statistiques officielles évoquent des pourcentages infinitésimaux alors que certaines enquêtes – notamment le rapport annuel du cabinet britannique KPMG mandaté par le géant du tabac Philipp Morris (deuxième producteur mondial de cigarettes après le monopole chinois) – indique que, pour certaines catégories d'âge, cette consommation clandestine représente la moitié des achats de cigarettes...

Dans une question au gouvernement, le 15 octobre dernier, le député du Gard Yoann Gillet a rappelé que, selon ce même rapport KPMG, avec 16,8 milliards de cigarettes illicites (probablement plus de 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit l'équivalent des ventes officielles), « *la France représente à elle seule près de la moitié des volumes de cigarettes illicites consommés dans l'Union européenne, laissant loin derrière des pays comme la Grèce (3,5 milliards de cigarettes) ou l'Allemagne (1,6 milliard de cigarettes)* ».

En fait, ces questions qui, outre les douanes et

Bercy, intéressent surtout les cancérologues, affolés par le nombre de cancers du poumon, de plus en plus chez les femmes, paraissent presque anecdotiques par rapport à la hausse de la consommation de cannabis (dont le chiffre d'affaires est estimé parfois à 6 milliards d'euros par an en France). Depuis juin 2023, une nouvelle réglementation française sépare les produits à base de fleur de cannabis nettoyés de leurs substances les plus dangereuses, des autres dont la production et la vente restent interdites. Dans un rapport du 24 janvier 2023, le Conseil économique et social avait jugé cette législation incohérente. Il avait prôné une large dépénalisation et un encadrement (taxé) de sa consommation. Le raisonnement pourrait être repris pour des drogues plus dures... On se souvient de la vogue du LSD dans les années soixante-dix.

Les questions de santé publique s'effacent presque devant les problèmes de sécurité, de police et de justice, car les interdictions et le matraquage fiscal s'accompagnent, dans un pays où la présence physique de l'État est en recul partout, d'une économie parallèle, mafieuse et de plus en plus violente à la mesure des profits énormes générés par les trafics.

Paul Chassard.

L'après-Barkhane

Deux ans après la clôture de l'opération militaire française au Sahel, tout se passe comme si le sujet avait disparu des écrans. L'Ukraine, la Bande de Gaza, la Corne de l'Afrique, la mer de Chine, le Mercosur, ont fait passer le Sahel en dernière position des préoccupations.

Plusieurs signes montrent que la question n'est pourtant pas oubliée : le voyage du président au Maroc en octobre, les élections législatives au Sénégal le 17 novembre, les manœuvres autour de l'élection à venir en Côte d'Ivoire en octobre 2025, les élections présidentielles au Ghana le 7 décembre, la visite d'État à Paris du président du Nigeria, président en exercice de la CEDEAO, les 28 et 29 novembre. À l'évidence, l'Élysée recentre sa présence sur la côte atlantique de l'Afrique de l'Ouest, du Sahara occidental au golfe de Guinée.

La stratégie est réfléchie mais risquée. L'Algérie est pétrifiée : le retrait de Barkhane signait l'échec des accords d'Alger sur le Mali. La position algérienne est purement défensive. Elle ne fera rien avec Paris sur le Sahel. À l'inverse, Rabat a poursuivi une politique suivie de retour au sein de l'Union africaine. La route de Tombouctou demeure ouverte. Le sac de la ville, historiquement reliée aux dynasties successives régnant au Maroc, n'est pas resté impuni. Son auteur principal vient d'être condamné par la Cour Pénale internationale.

Emmanuel Macron a néanmoins perdu des alliés personnels et des points d'appui stratégiques : au Sénégal, il avait noué une relation forte avec le président Macky Sall (2012-2024) qui l'avait aidé dans ses projets de nouveaux financements pour le développement et qui s'est exilé... au Maroc. Les chefs de l'opposition sont passés directement de la prison au palais présidentiel le 24 mars dernier, élection confirmée par les législatives qui leur ont donné une majorité des trois quarts au Premier ministre Ousmane Sonko, 50 ans. Or la relation entre Dakar et Bamako est capitale. La junte militaire malienne a d'ailleurs effectué dans les jours suivant un profond remaniement du gouvernement en licenciant le premier ministre civil pour le remplacer par un militaire, le général Abdoulaye Maïga. L'attitude du parti au pouvoir au Sénégal, le PASTEF (Les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité), qui se revendique panafricain et populiste, sera importante.

Autre ami proche qui quitte le pouvoir, le président ghanéen Nana Akufo-Addo, 80 ans, qui a fait entrer son pays anglophone dans l'organisation de la francophonie le 4 au 5 octobre (ce qui n'avait pas empêché sa ministre des Affaires étrangères de devenir la nouvelle secrétaire générale du Commonwealth), puis est revenu à Paris pour être fait grand-officier de la Légion d'Honneur le 14 novembre. À ce jour, son candidat, le vice-président, semble distancé par le principal opposant, ancien président de 2012 à 2017.

■ **Caucase** : Aslan Bjanja, président de l'Abkhazie, région séparée de la Géorgie depuis 1992 (en même temps que l'Ossétie du Sud), a présenté sa démission le 19 novembre. Des manifestants avaient envahi son palais de Soukhoumi pour protester contre un nouvel accord commercial inégal avec la Russie.

■ **Ukraine** : Les Ukrainiens ont tiré un premier missile de croisière britannique Storm Shadow sur une cible militaire à 300 km. Les Ukrainiens affirment qu'il aurait tué 500 Nord-Coréens.

Les Russes ont tiré, le 21 novembre, un missile balistique intercontinental à charge conventionnelle. Parti d'Astrakan au bord de la Caspienne, il est tombé sur Dnipro, en Ukraine, 1 200 km plus loin, en ne faisant que quelques blessés malgré sa puissance énorme. Plus qu'une démarche militaire, il s'agit clairement d'une menace pour les alliés occidentaux de l'Ukraine car ce genre de missile est absolument sans parade dans l'état actuel des défenses européennes.

■ **Israël** : La Cour pénale internationale a inculpé, le 21 novembre, le Premier ministre Benjamin Netanyahu et son ancien ministre de la Défense Yoav Gallant de « crime contre l'humanité et crimes de guerre commis à partir du 8 octobre 2024 ». Elle a délivré contre eux des mandats d'arrêt. Les 123 pays membres de la CPI sont tenus de faire arrêter les inculpés s'ils se rendent sur leur territoire. Joseph Borrell, socialiste espagnol, Haut représentant de

L'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a invité, le même jour, depuis la Jordanie, ces États à appliquer cette décision pour faire cesser les massacres à Gaza.

■ **Algérie** : L'écrivain franco-algérien Boualem Sansal, 75 ans, grand prix du roman de l'Académie française en 2015, a été arrêté à l'aéroport d'Alger le 16 novembre alors qu'il rentrait chez lui après un séjour en France.

■ **Iran** : Ahou Daryaei, la jeune Iranienne qui, le 2 novembre, avait circulé sur le campus de son université à Téhéran en sous-vêtements, pour protester contre la violence à son égard de gardiens de la police des mœurs qui estimaient qu'elle ne portait pas correctement le voile islamique, a été remise à sa famille le 19 novembre après un séjour en hôpital psychiatrique où elle a été déclarée malade...

■ **Haïti** : Le président français en déplacement à Rio a répondu à un Haïtien qui accusait la France de favoriser l'instabilité politique dans son pays que les membres du Conseil de transition qui avaient limogé, le 11 novembre, leur Premier ministre Garry Conille, sont « *complètement cons* ». L'ambassadeur de France à Haïti a été convoqué par les autorités transitoires...

■ **Roumanie** : Contrairement à ce que les premiers résultats du premier tour de l'élection présidentielle du 24 novembre avaient laissé croire, mais conformément aux sondages de

Le Ghana partage de nombreux points communs avec la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, ces deux derniers ayant rompu leurs relations depuis le coup d'État de Ouagadougou d'octobre 2022. Avec le Nigeria, Accra et Abidjan avaient été en faveur d'une intervention contre le régime militaire au Niger où depuis un an l'ancien président Mohamed Bazoum est toujours détenu. Le président ivoirien Alassane Ouattara, âgé de 82 ans, le meilleur ami de la France, ne devrait pas être candidat à sa succession l'an prochain.

Dominique Decherf

Diplomatie

Le ministre des Affaires étrangères d'Haïti, Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, a convoqué, le 21 novembre, l'ambassadeur de France pour protester contre les « propos jugés inacceptables » du président Macron accusant les responsables haïtiens d'être « *complètement cons* ». Il a ensuite fait savoir que l'ambassadeur avait « reconnu qu'il s'agissait de propos malheureux » prononcés en marge du sommet du G20 à Rio de Janeiro en réponse à un Haïtien sur la responsabilité du narcotrafic dans le limogeage, le 10 novembre, du chef du gouvernement Garry Conille.

Le chef de l'État aura été mieux inspiré lorsque, ayant accepté de s'entretenir quelques instants avec un humoriste français très connu du côté de Rio, Paul Cabannes, il lui a confié sur un ton faussement sérieux la « *position officielle de la France* » sur les croissants

garnis qu'adorent les Brésiliens : « *Elle est claire, elle ne souffre aucune exception, c'est sans rien. Parce que, dans le croissant au beurre, il n'y a pas de garniture* ». Mais, sur Haïti, il n'a pu s'empêcher non seulement de jouer les redresseurs de torts et de porter un jugement sur la politique intérieure, mais encore d'user de termes plus que désobligeants : « *C'est terrible. Et moi, je ne peux pas le remplacer. Ils sont complètement cons, ils n'auraient jamais dû le sortir, le Premier ministre était formidable.* »

Certes, comme l'ambassadeur Claude Martin l'a joliment utilisé en titre d'un de ses ouvrages inspiré d'un aphorisme de Mao Zedong sur la révolution, « *la diplomatie n'est pas un dîner de gala* ». N'en existent pas moins des usages et des codes permettant de dépasser l'indignation spontanée ou l'enthousiasme débordant. Cela n'enlève rien à la liberté d'appréciation de tout citoyen et de tout politique ni de faire connaître sa désapprobation ou son soutien. Mais il apparaît tout à fait contre-productif de couvrir d'injures des responsables avec lesquels il faut bien discuter sans avoir à sortir son revolver (méthode cow-boy) ou à leur faire la leçon (méthode française).

Malheureusement, Emmanuel Macron s'est toujours voulu disruptif et le banquier qui s'est cru révolutionnaire adore non seulement surprendre, mais choquer. On peut se demander si cela n'est même pas devenu une seconde nature le poussant à des attitudes n'ajoutant rien aux buts recherchés. Ainsi en

a-t-il été à l'égard des deux souverains britanniques : il semble bien qu'Elizabeth II n'ait pas plus apprécié ses connaissances historiques approximatives que les libertés prises avec le protocole ; quant à Charles III, il n'est pas certain que les gestes très tactiles, voire condescendants, du président à son égard lui aient vraiment plu.

Tout cela pourrait n'apparaître que comme brouilles. On peut toutefois se demander si Emmanuel Macron sert la grandeur de la France lors de certaines scènes comme la Fête de la musique en 2018 à l'Élysée ou dans une boîte de nuit à Kinshasa en 2023... Où qu'il soit, le chef de l'État représente et incarne la France ; il doit donc se montrer diplomate en toutes circonstances.

Jean Étèvenaux

ces dernières semaines, ce serait bien le candidat pro-russe Călin Georgescu qui arriverait en tête avec 22,94 % des voix, devant la candidate de centre-droit, Elena Lasconi (19,17 %). Le Premier ministre candidat Marcel Ciolacu serait en troisième position (19,16 %) juste derrière. Le second tour a lieu le 8 décembre et pourrait donc déboucher sur un séisme stratégique-politique.

■ **Sénégal** : Le PASTEF, parti « antisystème » du premier ministre Ousmane Sonko et du président Bassirou Diomaye Faye, au pouvoir depuis mars, a raflé une écrasante majorité de 130 sièges sur 165 aux législatives anticipées du 17 novembre. L'ancien président Macky Sall, qui

risque un jugement par une future Haute Cour de Justice, vit désormais au Maroc.

■ **Automobile** : Ford a annoncé la suppression de 4 000 emplois en Europe d'ici 2027. Volkswagen est menacée de grèves massives à partir du 1^{er} décembre après l'annonce d'un plan de restructuration de 17 milliards d'euros avec la fermeture de 3 usines en Allemagne et une réduction générale des salaires de 10 %.

■ **Automobile** : La société suédoise Northvolt (6 000 salariés dans le monde, propriétaire de la gigafactory de batteries à Skelleftea en Suède), s'est placée, le 21 novembre, sous la protection de la loi américaine sur les faillites afin de pouvoir restructurer sa dette de près de 6 milliards de dollars.

■ **Hong Kong** : Après 4 ans d'emprisonnement, le milliardaire catholique sino-britannique Jimmy Lai, 77 ans, a comparu devant le tribunal de Kowloon le 20 novembre. Il risque la prison à vie pour avoir défendu le principe d'une presse libre.

■ **Japon** : Le gouvernement a annoncé, le 22 novembre, un énième plan de relance de l'économie. de 21 900 milliards de yens (136 milliards d'euros).

■ **Liban** : Le Hezbollah envoie sur Israël des centaines de missiles et drones explosifs chaque jour. Les forces israéliennes progressent lentement vers le fleuve Litani pour se constituer une zone de sécurité au sud du Liban. Des soldats de l'armée libanaise ont été tués dans l'offensive. Le Hezbollah a revendiqué la destruction d'au moins un char Merkava. Les villages fortifiés chiites sont rasés, les villages chrétiens sont épargnés. Deux immeubles résidentiels du centre de Beyrouth ont été détruits le 23 novembre par des bombardements visant des responsables du Hezbollah, mais faisant plusieurs dizaines de victimes civiles. La banlieue sud de la capitale est visée par des frappes, notamment le secteur chiite de Kafaat. De même pour la plaine de la Békaa. Le ministère libanais de la Santé a fait un bilan de près de 1 800 morts et de 15 000 blessés au Liban depuis le 8 octobre.

Les trois empereurs

Sur la scène, posés sur un piano, un seau à champagne, un vase rempli de roses. Trois petites tables rondes. Une pyramide de verres. Des roses. Des nappes en dentelle. Sur une musique de fond entraînante, l'ouvreuse finit de lancer le spectacle quand... Mademoiselle, mademoiselle, quelle heure est-il ?

C'est Christophe Barbier, grisé en Jacques Offenbach. Habit clair, jabot, gilet mordoré. Barbe frisée et accent yiddish. Nous sommes le 7 juin 1867 au Café Anglais, Offenbach a reçu une lettre, il doit faire donner un récital de ses plus grands succès pour un dîner auquel assisteront trois Empereurs... C'est dans deux heures, et d'ailleurs... qui sont ces trois empereurs ? Voilà que se présente un homme barbu, cet étrange personnage serait le tsar et connaîtrait tous ses grands airs ? Ils sont rejoints par Hortense Schneider, la soprano capricieuse et préférée d'Offenbach.

Offenbach et les trois empereurs est un voyage au fil de la musique pétillante d'Offenbach. On retrouve *La Périchole*, *La Belle Hélène*, *La Vie Parisienne*, *Orphée aux Enfers* et tant d'autres. Le rappel d'une époque insouciant qui savait dissimuler ses angoisses sous la légèreté, et se moquer de ses propres travers.

Au-delà de la voix de la merveilleuse Pauline Courtin, accompagnée au piano par Vadim Sher, ce qui fait le sel d'*Offenbach et les trois empereurs*, c'est le liant imaginé par Christophe Barbier. Un liant centré sur la vie d'Offenbach, bien sûr, et sur ce qui fait le secret de son succès. Un liant érudit qui sait s'ancrer dans notre époque, avec quelques gros rires et de fines allusions à la morosité ambiante.

Bien sûr vous pourriez vous passer les grands airs d'Offenbach en relisant sa vie, confortablement calé dans votre canapé. Vous manquerez ce grand moment qu'est *L'Air de La Mouche*, quand Christophe Barbier... disons que vous ne le verrez plus de la même façon quand il participera à un débat très sérieux sur votre écran de télévision.

Offenbach et les trois empereurs est le cadeau d'un érudit fin et passionné qui vous emporte dans son enthousiasme. Plaisir d'offrir, joie de recevoir. Il se fait plaisir, son plaisir est contagieux, laissez-vous entraîner, et vous sortirez le cœur joyeux.

Guillaume d'Azémar de Fabrègues

LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication : Frédéric Aimard.

Édité par Spfc-Acip,

60, rue de Fontenay. 92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre.

TVA intracommunautaire FR21418382149.

ISSN 2967-2988 - Imprimé par nos soins.

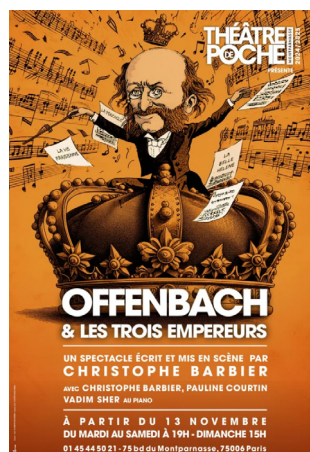
Abonnement 1 an : **30 euros** à l'ordre de Spfc-Acip.

Paiement par carte bancaire : https://www.paypal.com/webapps/billing/plans/subscribe?plan_id=P-11V44371T-91610544M3CKALY

Merci de signaler aussi par mail, votre réabonnement

Paiement par virement. Rib sur demande.

frederic.aimard@gmail.com



Au Théâtre de Poche Montparnasse jusqu'au 12 janvier 2025. Du mardi au samedi : 19h00 ; dimanche : 15h00. Durée : 1h15. Texte : Christophe Barbier. Mise en scène : Christophe Barbier. Avec : Christophe Barbier, Pauline Courtin, Vadim Sher (Piano). Compagnie Théâtre de Poche Montparnasse. Visuel : Pierre & Le Loup.



Institut d'histoire des monarchies



HOMMAGE A RENE DE LA TOUR DU PIN (1834-1924)

Il y a 100 ans, le 4 décembre 1924, décédait à Lausanne René de La Tour du Pin. Il est l'un des promoteurs, en France, avec notamment son ami Albert de Mun, du catholicisme social. Cette doctrine préconise une sorte de troisième voie, hors du libéralisme et du socialisme, fondée sur l'enseignement social de l'Église et s'appuyant, dans la vision qu'en avait La Tour du Pin, sur l'institution monarchique ainsi que sur des corporations assurant un juste équilibre entre le capital et le travail.

La pensée de La Tour du Pin s'est un peu estompée avec le temps. Pourtant, elle a marqué son époque et reste une référence pour notre temps, parfois au-delà du strict cercle de ses partisans. On connaît la remarque d'Edmond Michelet, ancien Garde des Sceaux : « S'il est un personnage que le Général de Gaulle connaît mieux que Marx, c'est peut-être le très ignoré aujourd'hui La Tour du Pin ».



Afin de réparer cet oubli, l'Institut d'histoire des monarchies et le Groupe d'action royaliste vous proposent, à l'occasion du centenaire de sa mort, un après-midi d'hommage à René de La Tour du Pin qui aura lieu

**le samedi 7 décembre 2024 de 14h00 à 18h00,
dans la salle de conférence de la NAR
38, rue Sibuet 75012 PARIS.**

Venez nombreux assister aux interventions et aux échanges autour de Joël Broquet, Jean-Philippe Chauvin, Philippe Delorme et Patrice Vermeulen ainsi que d'autres invités qui viendront bientôt compléter la liste des participants.

Entrée libre dans la limite des places disponibles

en partenariat avec



Revue fondée en 1920 par
JACQUES BAINVILLE

la nouvelle **REVUE
UNIVERSELLE**

Politique, Économie
Diplomatie, Histoire
Religion, Lettres, Arts